

L'éditorial

Un jugement de Salomon contre UBS

Alain Rebetez

Correspondant à Paris



UBS est reconnue coupable de blanchiment de fraude fiscale aggravée et elle devra payer 1,8 milliard d'euros de pénalités en France. Une somme record, mais beaucoup moins élevée que les 4,5 milliards prononcés par le tribunal de première instance en 2019. Disons-le franchement: les débats devant la Cour d'appel ont été beaucoup plus sereins et précis qu'en 2019, les juges écoutaient avec sérieux, les représentants de la banque s'exprimaient avec un peu moins d'arrogance. On avait l'impression d'une justice indépendante, qui savait faire abstraction d'un contexte politique où l'objet principal semble parfois être de faire cracher le plus d'argent possible à une banque honnie. Malgré les protestations d'innocence d'UBS et le fait qu'elle affirme avoir toujours respecté l'accord sur la fiscalité de l'épargne passé en 2003 avec l'UE, la Cour d'appel a estimé que la banque a bel et bien couvert la fraude fiscale entre 2004 et 2012. Juridiquement, la question est complexe et on ne se hasarderait pas à dire si les juges ont tort ou raison. Moralement, elle est plutôt simple. Pendant des dizaines d'années, UBS, comme tant d'autres, a bâti une partie de son modèle économique sur l'aide aux fraudeurs fiscaux. Dans les années 2000, elle a progressivement abandonné ce modèle, au fur et à mesure que la Suisse abandonnait elle-même, à reculons, le secret bancaire. Qu'UBS soit condamnée pour ce qu'elle avait si longtemps pratiqué, qui s'en indignera vraiment? Aujourd'hui les choses ont changé et ce procès, indéniablement, était celui du passé. En réduisant une amende excessive et en maintenant une culpabilité de la banque sur le fond, la Cour d'appel de Paris rend ce qui peut paraître, du moins à nos yeux de béotien, un jugement de Salomon. Tout en équilibre. **Page 3**

Bénédicte Les frigos solidaires arrivent sur Vaud



Réflexions

Il faut revoir la copie de la loi sur le CO₂

L'invitée

Valérie Dittli
Présidente Le Centre Vaud



Les concentrations de gaz à effet de serre ont atteint des niveaux records en 2020 et la situation est alarmante. Les États liés à l'accord de Paris se sont réunis à Glasgow - pour un résultat insatisfaisant: de nouvelles solutions sont requises. La Suisse s'est engagée à réduire de moitié ses émissions d'ici à 2030 et vise la neutralité carbone dès 2050. La votation sur la loi CO₂ nous a appris que nos citoyens sont attachés à la protection du climat, mais ne veulent pas de nouvelles taxes ou d'une politique punitive, qui attaque particulièrement la classe moyenne. Le gouvernement doit revoir sa copie et proposer une nouvelle loi qui soit efficace contre la hausse des gaz à effets de serre, mais n'impacte pas la classe moyenne par des taxes iniques. Augmenter le prix de l'essence, par exemple, c'est appuyer injustement sur une partie de la population n'ayant pas un accès facilité à des transports publics efficaces. Nous avons besoin d'incitations ciblées, de solutions plus sectorielles, plus pragmatiques et moins complexes qui peuvent être adoptées avec facilité par l'industrie, les entreprises et les citoyens. Une partie importante de la solution passe par la recherche, l'innovation, et l'adoption de nou-

velles technologies. Exemple: 24% des émissions de gaz à effet de serre Suisse sont produites par le secteur du bâtiment. De nombreux projets de recherche (dont l'un à l'EPFL) devraient permettre d'ici peu de produire un nouveau béton fiable, solide et produisant beaucoup moins de CO₂. Le domaine du bâtiment doit aussi envisager l'intégralité de ses activités de manière cyclique et construire de manière optimale et durable - par exemple sur la question du recyclage des déchets, sur la production et la consommation d'énergie ou sur la régulation et la conservation de la chaleur. Pour ce faire, il est capital de soutenir le développement de législations offrant un cadre favorable aux entreprises, industries et entrepreneurs, qui facilite le transfert de technologie et encourage, par des incitations fiscales notamment, l'emploi de méthodes durables par tous les acteurs. Il s'agit d'inciter et d'investir afin d'avoir une économie saine et porteuse d'innovation plutôt que de taxer et d'interdire. Et rappelons qu'une société prospère se soucie plus d'écologie qu'un pays en crise économique. Afin de pouvoir atteindre les objectifs de l'accord de Paris, le gouvernement suisse doit proposer une nouvelle loi sur le CO₂ dotée d'incitations plus que de mesures punitives, et approcher le problème de manière sectorielle. Le canton de Vaud quant à lui a l'occasion de se positionner en pionnier en matière de construction et d'habitat durable et de devenir un pôle d'excellence dans le domaine de la recherche et développement de technologies propres. Cette vision est une priorité pour Le Centre.

Ces prouesses qui donnent l'illusion de l'invulnérabilité

L'invité

Christophe Reymond
Directeur du Centre Patronal



Après bientôt deux ans à subir des restrictions, certaines de nos entreprises n'en finissent pas d'encaisser des coups durs. On les rencontre essentiellement dans l'événementiel, le transport de personnes, l'hôtellerie, la restauration, le sport. Ces difficultés sont bien réelles. Elles frappent d'autant plus que la situation économique du pays en général est plutôt réjouissante. Le PIB, qui transcrit la valeur créée grâce à la production de biens et services, sera en croissance de 3,2% cette année. En Suisse, il a d'ores et déjà dépassé de plus de 1% son niveau d'avant la crise. Le chômage est redescendu à 2,5%, au niveau d'avant la pandémie. Il n'y a pas un jour où l'on n'entend pas des patrons se plaindre d'une pénurie de personnel, dans l'industrie, l'informatique, la logistique, les métiers de bouche. Les salaires sont en progression. Dans plusieurs institutions sociales interprofessionnelles, on observe des masses salariales en hausse de 4 à 5% par rapport à l'avant-Covid. Cela témoigne à la fois d'une recrudescence des engagements et d'une augmentation des rémunérations. Cette santé solide s'explique d'abord parce que les entreprises l'étaient avant la crise. Une situation

saine, des fonds propres importants permettent de surmonter les chocs. Et lorsque ceux-ci sont survenus, les dirigeants ont réagi avec un mélange de doigté et de volontarisme. On a décalé certains investissements, repensé l'offre, accéléré la numérisation. Il faut aussi saluer l'adéquation des mesures de soutien décidées par les collectivités publiques. En particulier, le fameux triptyque chômage partiel/allocation perte de gain/crédits Covid s'est révélé efficace. Son objectif de maintenir les flux économiques a été atteint. L'appareil de production a pu être préservé et a permis de rebondir dès qu'il était possible. Après avoir surmonté la crise financière de 2008 et la formidable appréciation de sa monnaie en 2015, l'économie suisse résiste mieux que bien d'autres à la pandémie. Elle donne l'impression que sa diversification et la réussite éclatante de certains de ses fleurons à l'international, auxquelles s'ajoute un climat politique et social marqué par la stabilité, lui confèrent une infinie capacité de résistance. Si l'on doit demeurer optimiste (par moyen terme, on ne devrait pas se laisser bercer par un sentiment de toute-puissance. L'histoire a montré que les épidémies bousculent les équilibres géopolitiques. Les agents pathogènes qui pullulent semblent ainsi accélérer ce phénomène qui voit l'ordre du monde se décider de plus en plus loin de nous. Les États de la zone Pacifique donnent désormais le ton de la mondialisation et la vieille Europe s'affaiblit. Or la Suisse a partie liée avec elle et dans un tel contexte, sa vulnérabilité ne peut qu'aller croissant.

Une première à Chavornay

Le frigo solidaire débarque sur Vaud

Luttant contre la malnutrition des plus démunis et le gaspillage alimentaire, l'association Free Go installe un point de ravitaillement à Essert-Pittet.

Anetka Mühlemann

Des rayons réfrigérés pleins de fruits, de légumes et de produits laitiers en libre accès. Dès janvier, ce concept écolo-caritatif prendra ses quartiers dans les locaux de l'ancien collège d'Essert-Pittet. «On veut aider les personnes dans le besoin tout en limitant le gaspillage alimentaire», décrit Marilyn Béguin, présidente de l'association neuchâteloise Free Go. L'antenne de Chavornay sera ainsi la première du canton de Vaud.

Le frigo sera installé dans un coin à l'abri des regards, afin de préserver la dignité des personnes qui viennent se servir. La gratuité ne risque-t-elle pas d'attirer des radins patentés? «Il y aura peut-être quelques abus, mais le plus important, c'est que ceux qui sont dans le besoin n'aient pas honte de venir», rela-

tive l'assistante socio-éducative qui travaille à Penthaz. Un divorce, une perte d'emploi ou la maladie peuvent, en effet, vite faire basculer un honnête citoyen dans la précarité. «J'ai moi-même déjà été dans une situation difficile, alors j'y suis sensible», confie la jeune femme.

Besoin de volontaires

«Elle nous a dit que c'était sur son chemin pour aller au travail et le concept nous a immédiatement plu», raconte le municipal Dominique Vidmer. Si la bonne volonté de l'instigatrice ne fait aucun doute, des petites mains supplémentaires seront nécessaires pour rendre l'offre pérenne. La nouvelle section vaudoise de Free Go est ainsi à la recherche de bénévoles pour aller chercher les invendus et s'occuper du frigo. Si l'expérience est concluante, le réfrigérateur pourrait devenir accessible à toute heure du jour et de la nuit, moyennant des travaux pour isoler le coin du reste du bâtiment. «On va se donner une année pour voir ce que ça donne», annonce l'élu.

L'initiative de Free Go participe à point nommé à la nouvelle vocation du bâtiment de l'ancien collège d'Essert-Pittet. L'entraide sociale y est déjà représentée par le Café Contact, des cours de français dispensés par Caritas et d'autres ateliers. «C'est l'occasion de compléter notre offre, se ré-



Marilyn Béguin, fondatrice de Free Go, a dernièrement installé un frigo solidaire dans la boucherie Crausaz, à Cortaillod (NE). FLORIAN CELLA

jouit la syndique Laurence Marchand. Il y a aussi un vestiaire où les gens peuvent librement venir se servir. Le frigo sera installé juste à côté.»

En quête de partenaires

À l'instar de Bussigny, Cossonay et Penthaz, d'autres Communes

ont également manifesté leur intérêt. «Sur Neuchâtel, j'ai l'impression de devoir me battre pour chaque nouveau frigo installé alors que sur Vaud, je suis accueillie à bras ouverts, se réjouit Marilyn Béguin. Mais il faut encore trouver des locaux avec des horaires d'ouverture assez larges.»

Un appel est donc lancé aux Vaudois. Dans le canton voisin, une quinzaine de frigidaires ont trouvé place chez des enseignes commerçantes, un espace de coworking et même une garderie. Pour l'heure, ils sont principalement approvisionnés par des invendus cédés par Landi, des

Denner Satellite et des Migros partenaires. En revanche, pas de repas cuisinés. «Il faudrait tout stériliser et bien respecter la chaîne du froid, ce qui risque d'être compliqué», mentionne celle qui a travaillé onze ans dans la restauration.

«Le plus important, c'est que ceux qui sont dans le besoin n'aient pas honte de venir.»

Marilyn Béguin, fondatrice de Free Go

Quant aux particuliers, ils sont aussi invités à se délester de leur surplus, par exemple avant un départ en vacances. Selon une étude de l'École polytechnique fédérale de Zurich, les ménages contribuent à 38% de l'impact environnemental dû aux pertes alimentaires évitables. Cet immense gâchis (2,8 millions de tonnes en 2019), la Confédération compte le réduire de moitié d'ici à 2030. Avec ses frigos solidaires, Free Go apporte une solution simple mais nécessaire.

www.association-freego.ch

PUBLICITÉ

store & Slow Food Travel®

24 heures

Tribune de Genève

Le Matin Dimanche

Bilan

F



À TRAVERS LES CÉPAGES RHODANIENS

- Une journée guidée à la découverte des cépages valaisans et de leur terroir
- Des dégustations de vins biologiques
- Des découvertes patrimoniales
- Trois repas Slow Food (Le Chavalard à Fully, A Table et Château de Villa à Sierre) et une nuitée confortable.
- Une visite dans le Parc naturel de Finges
- Vinabus pour vous conduire de but en but deux jours durant.

Dates 2022
 22-23 janvier (FR)
 12-13 février (DE)
 26-27 février (FR)
 12-13 mars (DE)
 02-03 avril (FR)
 09-10 avril (DE)

Offre 1
 Prix par personne
545.-
 en chambre double
 65.- Supplément
 chambre individuelle

Découvrez le Valais AUTREMENT

grâce à des séjours dédiés à nos traditions gastronomiques. fr.slowfoodtravel.tamedia.ch



BON SKI BON APP

- Forfait de ski pour deux jours dans le domaine international des Portes du Soleil
- Six étapes gourmandes sur les pistes boissons incluses
- Deux nuitées à l'hôtel l'Etable aux Crossets, hébergement chic et authentique, skis aux pieds incluant un petit-déjeuner terroir «Région Dents du Midi».

Dates 2022
 du 8 janvier
 au 5 février puis
 du 5 au 12 mars

Offre 2
 Prix dès
444.-
 par personne en
 chambre double

Bon de commande

Commandez sur fr.slowfoodtravel.tamedia.ch ou via ce coupon de commande

..... Nombre de personnes

..... Supplément en chambre individuelle

OFFRE 1

- 22-23 janvier (FR)
- 12-13 février (DE)
- 26-27 février (FR)
- 12-13 mars (DE)
- 02-03 avril (FR)
- 09-10 avril (DE)

OFFRE 2

Du 8 janvier 5 février
 puis du
 5 au 12 mars
 Date souhaitée
 du au

Nom

Prénom

Rue

NPA / Lieu

Tél

E-Mail

Végétarien Allergies/intolérances

Mode de transport transports publics voiture privée

Slow Food Travel / Uetlibergstrasse 65 / 8045 Zürich / travel@slowfood.ch

Une facture vous parviendra consécutivement à la réception de votre coupon, votre règlement validera votre participation